

Conseil municipal du 10 septembre 2026

Étaient présents : Messieurs et Mesdames POINT Frédéric, BALADA FONTRODONA Béatrice, GUILLAUME Didier, LEVESQUE Pauline, BACLE Marie-Josèphe, BOUCHET Dany, CHAIGNAUD Benjamin, GUETTE Cédric, MARQUIS Constantin, RAVARD Mélanie, ROCHAIS Alain, SIGONNEAU Aurélie, TESTARD Emilie, VERGNIAULT Sabrina.

Pouvoirs : M. DEFRANCE Nicolas donne pouvoir à M. GUILLAUME Didier

Absents excusés : M. DEFRANCE Nicolas

Information sur les décisions prises par le maire

Le maire informe le Conseil Municipal qu'au cours des mois de juillet et août, il a pris deux décisions de renonciation au Droit de Prémption Urbain pour les immeubles situés 21, allée des Acacias et 13, rue Amand Michaud.

Finances

Affectation de la participation financière liée au projet de parc éolien

Le Maire rappelle que la société exploitante du parc éolien s'est engagée à verser une participation financière forfaitaire de 90 000 € au titre de l'utilisation des chemins ruraux et des voiries communales.

Cette participation peut être mobilisée en une seule fois pour permettre la réalisation de projets communaux. Il est également possible d'affecter ces fonds à une opération déjà réalisée, dès lors qu'elle répond aux objectifs du dispositif.

Les travaux de remplacement du système de chauffage, ventilation et climatisation de la salle du Cormier, déjà réalisés, contribuent à la transition énergétique et à l'amélioration du cadre de vie. Ils entrent pleinement dans les catégories de projets éligibles à la compensation financière complémentaire, notamment la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Le Conseil municipal décide d'affecter prévisionnellement la participation financière de 90 000 € au financement de ces travaux.

L'inscription budgétaire de cette participation sera effectuée dès réception effective des fonds par la commune.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre administrative et comptable de cette affectation.

Tarifs Salle Espoir

Suite à la reconstruction de la salle de sport et de la salle Espoir, il est nécessaire d'actualiser des tarifs de location afin de tenir compte des nouveaux aménagements, des capacités d'accueil et des conditions d'utilisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'adopter les nouveaux tarifs pour la location de la salle Espoir :

SALLE ESPOIR						
	CODE	Les Cerqueux	Acompte	CODE	Hors Commune	Acompte
Particulier avec nettoyage 1 journée	C37	134.00 €	40.20 €	E37	174.00 €	52.20 €
Particulier avec nettoyage 2 ème jour	C38	46.00 €	13.80 €	E38	60.00 €	18.00 €
Sous-total 2 jours Salle St Jacques		180.00 €	54.00 €		234.00 €	70.20 €
Associations	C39	69.00 €	20.70 €			

Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Le Maire présente au Conseil municipal les dispositions de l'article 1406 bis du Code général des impôts, qui permettent à la commune d'instituer une taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des logements concernés, ainsi que les critères permettant d'apprécier la vacance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Commande de cendriers

Le Conseil municipal valide le devis présenté par la société GUERY pour la fourniture de 10 cendriers, pour un montant de 1 140 € HT.

Cette commande s'inscrit dans la volonté de la commune de maintenir un environnement propre et agréable, en renforçant les équipements destinés à limiter les dépôts de mégots dans l'espace public.

Affaires sociales

ALSH été 2026

Le bilan de l'été a été rédigé par l'équipe d'animation

La chaleur a été difficile à gérer dans la maison de l'enfance, la climatisation de ce lieu est à l'étude.

Cantine

Une présentation du nouveau service de restauration et des modalités d'inscriptions a eu lieu à la salle du Cormier le 30 juin dernier. Une dizaine de parents étaient présents + l'équipe d'animation.

La prestation par Restoria a démarré le 24 août 2026. La présence de la commerciale pour former les agents a eu lieu le 25 août 2026 et une formation à l'hygiène pour le personnel a eu lieu le 28 août 2026.

Une enquête de satisfaction sera à prévoir avant les vacances de février.

Projets de l'équipe pour la nouvelle année scolaire :

- Pouvoir aller au city stade avec les CM. Une personne devra venir en renfort ce jour-là.
- Organiser des tournois sportifs / concours par les enfants
- Faire un temps de régulation en équipe avant chaque vacances scolaires.

Rencontres référents et élus

- Une réunion était prévue le 31 Août avec l'école, APEL, OGEC, personnel de Mairie et de la maison de l'enfance. Elle est reportée. Il sera nécessaire de la faire, des tensions sont perceptibles. Prévue à compter de la mi-septembre.
- Visite de la MAM avec Emilie, très joli lieu. Accueil complet (8 agréments). Pas de besoin particulier.
- Aînés avec Aurélie, reportée au 24 septembre à 15h30
- Bibliothèque avec Mélanie, préparation de la diffusion le 10 septembre 2026 à 14h30
- Personnel de la cantine et Mairie, également reportée à compter de la mi-septembre.

Repas des aînés

- Intervenant à confirmer
- Les invitations seront envoyées par Mélodie. Convier les conscrits pour le service du repas.
- Quelques éléments à revoir (budget fleurs, mise en place couverts et des tables, nappe et serviettes, boissons...)
- Menu validé auprès de la P'tite Marmite. Pain prévu par le restaurant (pain individuel ?)

Divers

- Registre des personnes vulnérables : un recensement a été fait par la Mairie (Personne-âgée et/ou isolée). Une quarantaine de personne sont inscrites. Le protocole doit être écrit au plus tard en avril 2027 pour une mise en application aux prochaines canicules et grand froid (2027). Recherches documentaires à faire afin d'écrire celui des Cerqueux.

- La caravane LISA viendra le 24 et 25 Novembre 2026 aux Cerqueux. Prévoir de la communication (AGGLO). Le club de la retraite et Soleine seront conviés à un café pour le démarrage.
Caravane LISA : relais de communication des actions en faveur des personnes de plus de 60 ans.

VOIRIE

Broyage

La société VION ENVIRONNEMENT interviendra semaine 39 pour :

- Passage du lamier sur les haies en largeur
- Epareuse pour l'entretien des fossés aux abords des sentiers
- Broyage au sol sur la largeur des sentiers

Nettoyons la nature

Une opération « Nettoyons la nature » sera organisée le mercredi 16 septembre, de 14h à 16h, avec la participation des habitants volontaires et des enfants du périscolaire.

Un ambassadeur du tri de Cholet Agglo accompagnera l'action afin de sensibiliser les participants aux bonnes pratiques de gestion des déchets.

À l'issue de la collecte, un goûter sera proposé à la maison de l'enfance pour remercier les participants et partager un moment convivial avec les enfants.

Environnement

- Des pochoirs portant le message « ici commence la rivière, ne rien jeter » ont été remis à la commune par Cholet Agglomération. Ils seront apposés à proximité des avaloirs afin de sensibiliser les habitants à l'importance de ne rien y déposer et de préserver ainsi la qualité des cours d'eau et de l'environnement communal.
- Une opération de recyclage des piles est actuellement en cours dans l'ensemble des mairies de Cholet Agglomération. Les habitants sont invités à déposer leurs piles usagées dans les points de collecte prévus à cet effet, afin de favoriser le tri des déchets et de contribuer à une démarche environnementale responsable.

Bornes électriques

Une étude est actuellement en cours concernant l'installation de bornes électriques sur le territoire communal. Cette démarche vise à renforcer l'offre de services en matière de mobilité durable et à accompagner les habitants dans la transition vers des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.

WC étang

Les WC situés à l'étang ne sont plus accessibles au public. Les toilettes publiques les plus proches se trouvent à la salle de sports, sans signalisation pour y orienter les usagers. Voir pour mettre une signalisation.

Il est proposé d'étudier une solution alternative concernant le bâtiment des anciens WC, non pas pour les remettre en service, mais pour envisager une nouvelle utilisation (préau...).

Jeux école

Le dossier de demande de subvention auprès de la CAF a été transmis. La commune est actuellement en attente du devis de la société SPORTINGSOLS, qui propose les mêmes structures de jeux que EDEN COM, mais avec une variante portant sur le revêtement de la zone de jeux : une couverture en résine, en remplacement de la pelouse synthétique. Cette

solution présenterait l'avantage de nécessiter moins d'entretien, tout en garantissant la sécurité et la durabilité des aménagements.

BATIMENTS

Salle de sport

- L'inauguration de la salle a eu lieu le 5 septembre dernier. Les retours sont très positifs
- Le permis de construire modificatif a été déposé pour l'emplacement des poubelles.
- Commission de sécurité a eu lieu le 9 septembre (avis favorable).
- Plusieurs sujets sont à étudier.

Climatisation

Demande de climatisation de la maison de l'enfance et du secrétariat de mairie. Il existe des possibilités de financement partiel pour la maison de l'enfance. Etude à faire rapidement.

Saint Jacques

- Faire réparer les dégâts causés lors du cambriolage
- Faire devis pour réparation de l'abribus
- Voir pour abattre l'arbre devant la salle dont les racines deviennent envahissantes.

Eglise

Du plâtre se décolle des voûtes : Voir avec Cyril DEVEAUD

Cholet Agglomération

Une réunion s'est tenue le 3 septembre avec l' élu en charge de l'assainissement et les services de Cholet Agglomération afin de présenter le fonctionnement du service et de faire le point sur la station d'épuration de la commune. Plusieurs éléments ont été identifiés comme devant être améliorés pour permettre d'envisager la création d'un futur lotissement sur le territoire communal.

Questions diverses

Club photos : Suite à la demande de l'association, il est décidé de bloquer 2 semaines en 2028 pour l'exposition photos.

Terrain synthétique : le travail continue par les élus en charge du dossier. Une réunion aura lieu le 30/09 prochain avec le club Somloirzernay CP foot et les élus des communes concernées par le projet.

Prochaines réunions

Conseil municipal	Lundi 05/10/2026	20h00
Maire / Adjointes	vendredi 2/10/2026	16h30
Affaires sociales	lundi 21/09/2026	20h00
Développement du cadre de vie	lundi 28/09/2026	18h00

Planning des réunions du conseil municipal 2026 : jeudi 05/11/2026 – jeudi 3 décembre 2026 – Jeudi 7 janvier 2027 – Jeudi 4 février 2027 – Jeudi 4 mars 2027 – Jeudi 8 avril 2027 – Jeudi 13 mai 2027 – Jeudi 3 juin 2027 – Jeudi 1^{er} juillet 2027

Vœux : 8 janvier 2027